

Procès-verbal de l'assemblée publique

**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Le mardi 4 octobre 2022, à 9 h 30

Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier

[Webdiffusion de l'assemblée en différé](#)

---

**PRÉSENCES**

Mme Daphney Colin, présidente  
M. Abdelhaq Sari, vice-président  
Mme Christina Smith, vice-présidente  
M. Younes Boukala, membre  
Mme Lisa Christensen, membre  
M. Marc Doret, membre  
M. Benoît Gratton, membre  
Mme Gracia Kasoki Katahwa, membre

**ABSENCE**

Aucune.

**PERSONNES  
INVITÉES**

Mme Diane Bouchard, directrice générale adjointe, Service des ressources  
humaines  
M. Simon Lefrançois, directeur dotation et diversité en emploi, Service des  
ressources humaines  
Mme Julie Meunier, cheffe de division - recherche de talents et dotation,  
Service des ressources humaines

**AUTRES PERSONNES  
PRÉSENTES**

M. Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif

Le quorum est atteint.

Environ 8 personnes sont présentes.

---

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 9 h 30. Mme Daphney Colin, présidente de la commission, souhaite la bienvenue aux commissaires ainsi qu'aux personnes représentant le Service des ressources humaines (SRH) à cette assemblée publique.

Elle invite les membres de la commission à se présenter, puis elle souligne la présence de l'élu responsable présent dans la salle. Elle présente ensuite brièvement le déroulement de la séance.

## **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

La présidente donne lecture de l'ordre proposé. Sur une proposition de M. Marc Doret, appuyée par Mme Gracia Kasoki Katahwa, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

## **3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 8 juin et 21 juin 2022**

Sur une proposition de Mme Christina Smith appuyée par M. Younes Boukala, le procès-verbal du 8 juin 2022 est adopté à l'unanimité tel que proposé.

Sur une proposition de Mme Christina Smith appuyée par M. Abdelhaq Sari, le procès-verbal du 21 juin 2022 est adopté à l'unanimité tel que proposé.

## **4. Profil de la personne à la direction du SPVM**

La présidente cède la parole à Mme Diane Bouchard, directrice générale adjointe du Service des ressources humaines et M. Simon Lefrançois, directeur dotation et diversité en emploi du Service des ressources humaines et les invite à procéder à la présentation des grands constats issus des consultations sur le profil souhaité de la prochaine personne à la direction du SPVM.

### **4.1. Présentation des résultats des consultations par le Service des ressources humaines**

Mme Diane Bouchard prononce un mot d'introduction en rappelant quelques éléments de contexte et cède ensuite la parole à M. Simon Lefrançois, directeur dotation et diversité en emploi du Service des ressources humaines, lequel entame la [présentation](#).

La présidente remercie Mme Bouchard et M. Lefrançois pour la présentation.

Afin de permettre les dernières inscriptions à la période de questions et commentaires du public, la présidente propose une courte pause avant de poursuivre l'assemblée publique.

PAUSE

#### 4.2. Période de questions et commentaires du public

Mme Daphney Colin précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Elle invite ensuite les personnes inscrites à la période de questions présentes dans la salle à poser leur question.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Claudiu Rus	Salue la participation des personnes et organismes à la démarche consultative et émet le souhait que les principes et valeurs exprimés de justice, d'équité et de transparence trouvent un écho auprès de la prochaine personne à la direction du SPVM / Afin de préserver le droit fondamental de garder le silence lors d'une arrestation, réclame que cette décision de la personne en situation d'arrestation soit consignée, par exemple par le biais d'un formulaire dûment rempli / Demande à la prochaine personne à la direction du SPVM de mettre en place une telle procédure.
M. Marcel Lanoue	Indique qu'il aurait souhaité obtenir les documents en version papier avant la présentation / Mentionne sa préférence pour la tenue d'assemblée en matinée / Fait part qu'il apprécie la période de questions du public à la fin de l'assemblée.
M. Jean Duval	Fait état d'une situation particulière le concernant où il aurait subi une agression par des agents du SPVM / Déploie le fait qu'il n'a pu obtenir justice jusqu'à ce jour et que ses requêtes sont restées vaines / Mentionne que certaines dispositions législatives, notamment à l'endroit de l'Ombudsman, lui auraient porté préjudice / Dénonce des problèmes de corruption au sein du SPVM / Regrette l'inaccessibilité des anciennes captations vidéos des conseils municipal et d'arrondissement de Webtv / Demande les intentions de la prochaine personne à la direction SPVM envers des fonctionnaires qui auraient commis des actes criminels considérant que la direction du SPVM relève tant de la Ville de Montréal que du Ministère de la sécurité publique.

La présidente demande l'ajournement de l'assemblée.

À la suite d'une brève pause, la présidente reprend la séance et cède à nouveau la parole à un participant.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Claudiu Rus	Mentionne en réponse à un commissaire, lequel a indiqué que la Commission de la sécurité publique n'est pas l'instance pour traiter de cas particuliers, que plusieurs personnes ont vécu des situations avec les effectifs policiers qui totalisent plusieurs situations / Dénonce le processus de plainte à la déontologie policière et le délai pour inscrire sa plainte / Souhaite que la prochaine personne à la direction du SPVM améliorera les procédures et fera en sorte que ses effectifs soient imputables.

La présidente informe qu'aucune question n'a été transmise par le biais du formulaire en ligne et elle remercie les personnes présentes pour leur participation.

#### 4.3. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Gracia Kasoki Katahwa	Salue la démarche consultative entreprise auprès de différentes parties prenantes de la société civile / Constate au regard de ces résultats que les attentes sont nombreuses et élevées / Observe le défi de trouver la personne qui répondra à tous les éléments identifiés / Demande la stratégie envisagée pour trouver le profil qui pourra répondre aux besoins et attentes de la population.
M. Abdelhaq Sari	Remercie les représentants-es du Service des ressources humaines / Salue la démarche consultative exemplaire entreprise par le Service et la clarté des réponses recueillies / Est d'avis que cette démarche devrait être appliquée pour l'ensemble des cadres de la Ville / Déploire qu'une année s'est écoulée dans le contexte actuel avant d'entamer le processus de sélection / Fait remarquer que les éléments rapportés sont identiques à certains critères présentés lors d'un précédent affichage du poste à la direction du SPVM en 2015 / En réponse au fait que le profil souhaité par la population est considéré d'ambitieux, est d'avis que cela laisse sous entendre que le profil de la personne qui assure l'intérim à la direction du SPVM est en inadéquation avec le profil souhaité à l'issue des consultations.

Mme Daphney Colin	Présente des précisions en regard de certains points avancés par son collègue / Rappelle que la demande d'une consultation sur le profil de la prochaine personne à la direction du SPVM, étape préalable au processus de sélection, émane de la population et d'organismes de la société civile montréalaise / Contrairement aux propos énoncés, est d'avis que les constats des consultations ne remettent pas en question les qualités et compétences de la directrice par intérim du SPVM.
Mme Gracia Kasoki Katahwa	Regrette la façon par laquelle ses propos sont repris / Note que pour répondre aux attentes de la population, une attention équivalente devra être portée aux compétences de gestion et à l'aptitude de rassembler et diriger une équipe de la haute direction.

En terminant, la présidente réitère l'importance de cette étape consultative au processus de sélection qui dresse non seulement un profil souhaité de la prochaine personne à la direction du SPVM, mais également, elle offre un portrait des attentes de la population, de la société civile et des effectifs policiers.

La présidente remercie les représentantes et représentants du Service des ressources humaines et remercie les citoyens pour leur participation.

## 8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 58.

**APPROUVÉ LE : 15 novembre 2022**

**ORIGINAL SIGNÉ**

Daphney Colin  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

Lydia Atrouche  
Coordonnatrice - soutien aux  
commissions permanentes